



DÉCLARATION LIMINAIRE à la FORMATION SPÉCIALISÉE D'INDRE-ET-LOIRE jeudi 24 septembre 2026

Monsieur le Président,

Jeudi 17 septembre, le Premier ministre a donné les grandes lignes de son budget pour 2027. Le gouvernement prévoit 54 milliards d'euros d'économies en faisant encore un peu plus les poches des travailleurs et des travailleuses, en continuant de désosser les services publics et en protégeant les cadeaux aux grands groupes et aux plus fortunés. Face à la crise inflationniste et à la menace de récession économique, la CGT dénonce ces orientations budgétaires dangereuses.

Ces premières annonces donnent le ton : le ministère des Armées décroche 6,4 milliards d'euros de crédits supplémentaires. Les reculs s'accumulent : le décret du 29 juillet 2026 détricote les congés de santé des agents publics et s'attaque au temps partiel thérapeutique ; l'indexation des retraites est menacée ; la révision du calcul des APL risque de supprimer l'aide à plus de 200 000 étudiants et de la diminuer pour 150 000 autres ; la baisse des allocations familiales ; la suppression de la réduction d'impôts pour frais de scolarité ; la hausse des franchises médicales ; le contrôle par les entreprises des formations choisies au titre du CPF.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des contractuels s'effondre du fait notamment du gel pluriannuel de la valeur du point d'indice, de l'arrêt du versement de la GIPA ou encore du jour de carence et de la baisse de 10 % de la rémunération pour les personnes en congé de maladie ordinaire... Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron, la désindexation du point d'indice sur l'inflation a fait chuter sa valeur de 15,28 %. En 25 ans, c'est près de 30 %. Les grilles se tassent pour toutes les catégories et la smicardisation frappe comme jamais la Fonction publique. Depuis le 1er juin 2026, ce sont désormais 862 000 agents publics qui perçoivent l'indemnité différentielle – *exclue de la base de calcul des pensions* – pour être au niveau du Smic. Ils étaient 356 000 auparavant.

Autre cible de ce projet de budget : 6 milliards sur le dos des retraités ! La désindexation des pensions aura des conséquences pour tous : les retraités actuels et les travailleurs en retraite demain. Enfin, les salariés malades seront aussi pénalisés, puisque M. Lecornu projette d'économiser 2 milliards sur les arrêts maladie.

À contrario, le gouvernement diminue la taxe sur les grandes entreprises de 5,6 milliards, et les 211 milliards de cadeaux annuels, sans condition ni contrepartie, ne sont pas remis en question. Le démantèlement du tissu industriel se poursuit dans le silence complice des membres du gouvernement et les annonces de plans de licenciements se succèdent.

La copie budgétaire sera connue le 30 septembre ; le gouvernement aura 70 jours pour passer par les ordonnances ou la loi spéciale. Sans doute avec une stratégie d'enlèvement des débats en novembre, tandis que certains continueront à renoncer à des repas, des soins pour faire le plein.

La CGT dénonce ce projet de budget 2027 qu'elle juge dangereux pour les travailleurs et pour le pays. Le gouvernement s'entête dans une politique d'offre qui ne produit aucun effet positif pour l'économie mais participe à l'explosion des richesses de quelques privilégiés. Avec 61 milliards de dividendes versés en 6 mois, la France est championne de l'Union européenne et la 2^e au monde !

La CGT n'est pas sans se taire, ni agir. Devant Bercy le jeudi 8 septembre, action initiée par le syndicat Finances publiques, elle a porté 10 mesures d'urgence pour un budget social et environnemental, au moment même où le village CGT des Services publics et de la Fonction publique donnait la parole aux agents. Cette initiative est une vraie réussite en matière de visibilité et de propositions concrètes de la CGT :

- 1) reconnaître les agent·e·s publics : le sens avant l'austérité.
- 2) faire de l'adaptation et de la lutte contre le changement climatique une cause nationale.
- 3) remettre nos hôpitaux à niveau : une urgence vitale.
- 4) pour des collectivités territoriales au service des populations.
- 5) faire du logement une priorité d'adaptation climatique.
- 6) agir en faveur de l'éducation, la culture, la pluralité de l'information.
- 7) des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles et protéger les enfants.
- 8) mettre fin à la paupérisation de la recherche et de l'enseignement supérieur.
- 9) pour une fiscalité plus juste.
- 10) pour la conditionnalité des aides publiques et la suppression des exonérations de cotisations sociales.

À la **DGFiP**, depuis quelques années, les incidents informatiques se succèdent : ordinateurs bloqués, applications indisponibles... Courant juillet, un piratage d'ampleur a extrait les données de 678 000 particuliers et professionnels écornant un peu plus encore la fiabilité de la DGFiP. Au printemps dernier déjà, une importante fuite de données avait été détectée sur le fichier Ficoba : bilan 1,2 million de comptes concernés.

Dès le mois de mars, la CGT FiP tirait la sonnette d'alarme : il n'y a pas de solution magique !

Il faut des moyens humains ! Quant aux moyens budgétaires pour développer la sécurité informatique, ils sont actuellement largement insuffisants. La CGT sait très bien que le risque zéro n'existe pas, mais elle ne passera pas sous silence tous les choix budgétaires et les politiques d'austérité, d'affaiblissement et de déstabilisation de nos services.

Dans son aveuglement la DGFiP s'entête et la mise en place de la facturation électronique va offrir un nouvel eldorado aux hackers. Si former les agents et rappeler les règles de vigilance est nécessaire, la cybersécurité ne peut pas reposer sur leurs seuls bras.

Et toujours la DG s'enfonce dans ses réformes ! La dernière en date est actée : création de l'Agence foncière de l'État, un EPIC contrôlé par l'État et dont une part détenue par des personnes privées ne pourra excéder 30 % du capital, privatisant ainsi partiellement le foncier et l'immobilier public ! Quid des emplois ? De la perspective éventuelle de mise à disposition de collègues pendant 3 ans ?

Début juillet, l'annonce du déploiement du NRP2, contrasté selon les départements, prévoyant la fermeture de quelque 300 structures à l'horizon 2030 a été volontairement vague et imprécise.

Les SIP et SIE de demain, les évolutions des listes d'aptitude et des concours internes, la généralisation du recrutement sur profil et au choix... et bien d'autres encore !

La DG acte la plateformes des missions, la multiplication des services usines comme les centres de contacts, services d'appui et autres services déportés. Elle acte la mécanisation du travail, traite ses agents comme des pions qu'elle déplace sans leur avis d'un bout à l'autre d'un département voire plus loin.

Elle refuse obstinément de se remettre en question et de s'attaquer aux causes des souffrances au travail. Elle refuse de reconnaître les effets dévastateurs :

- 👉 des suppressions massives d'emplois;
- 👉 des multiples restructurations, réorganisations;
- 👉 de l'industrialisation continue des process de travail;
- 👉 d'une gestion désincarnée guidée par les indicateurs;
- 👉 d'une pression managériale et d'un management toxique;
- 👉 de la suppression de règles de gestion objectives, transparentes et protectrices.

Quant aux conditions de travail, les agents suffoquent dans des bâtiments inadaptés ?

→ la circulaire Borne va les entasser dans des surfaces encore plus réduites !

Les agents ont des difficultés financières ?

→ certains se sont vu brutalement réclamer des remboursements d'indus parfois astronomiques, alors que seule l'administration en est responsable !

Des agents se suicident en raison d'un management délétère, d'objectifs délirants et de conditions de travail qui se dégradent ?

→ un plan de prévention qui ne dispose ni de budget, ni des moyens nécessaires pour mener une politique efficace.

Et l'arbitraire s'accroît ! Le 24 juillet, un décret et un arrêté sont parus au journal officiel actant la déconcentration de certains actes RH. Dorénavant les Directeurs locaux ont tout pouvoir :

- 👉 en matière de recrutement de contractuels,
- 👉 en matière de mobilité locale et disponibilité,
- 👉 en matière de discipline pour les sanctions du groupe 1 et pour le cumul d'activité,
- 👉 en matière de temps partiel,
- 👉 en matière de congés, de compte-épargne temps et autorisations d'absence,
- 👉 en matière de convention de rupture conventionnelle.

Que ce soit sur la gestion des harcèlements, des renouvellements de contrat de contractuels, des autorisations d'absence ou bien des jours de télétravail, un certain nombre de dossiers conflictuels ont déjà été remontés à la CGT Finances publiques.

Pour conclure, en cette journée encore bien trop chaude, un mot sur cet été « le plus froid du reste de notre vie » qui s'achève. Aucune leçon n'a été tirée, aucune anticipation n'est à l'œuvre pour éviter les prochaines catastrophes.

La France manque de pompiers, d'agents publics, de scientifiques. L'engagement fort des salariés ne peut se substituer à une réelle volonté politique à la hauteur de l'urgence climatique. Il faut enfin s'appuyer sur celles et ceux qui connaissent leur métier, leur secteur d'activité et prendre au sérieux les alertes incessantes de la communauté scientifique.

Le dérèglement climatique n'est plus une crise ponctuelle mais une réalité durable qui peut encore être limitée par une vraie stratégie de bifurcation environnementale et sociale. La CGT portera dans le débat budgétaire ses propositions pour renforcer les services publics, les SDIS, la prévention, la protection des travailleurs et l'adaptation des territoires.

Il est temps de sortir d'une logique de gestion permanente de l'urgence pour engager des politiques structurelles capables de lutter contre le dérèglement climatique et d'adapter notre société. Chaque euro qui manque aujourd'hui à la prévention et à l'adaptation alourdit les coûts humains, sociaux, environnementaux et économiques de demain.

La CGT FiP remercie celles et ceux qui ont tenu le pays debout face aux feux de forêts, dans les hôpitaux, dans la justice et l'éducation, et qui ne sont toujours pas pris en compte à la hauteur de leur engagement.

**Nous avons donc toutes les raisons de nous mobiliser mardi 29 septembre 2026
pour une Fonction publique au service de l'intérêt général et reconnaissant notre travail,
NOUS AGENTS PUBLICS !**